

# Communauté urbaine de Cherbourg



## rapport d'activité 2009

# Sommaire

- **Tourisme** : un renforcement de la politique touristique page 4 ■
- **Assainissement** : une performance accrue page 5 ■
- **Site universitaire** : les bâtiments inaugurés page 6 ■
- **ORU** : logements, une reconstitution de l'offre page 7 ■
- **OPAH** : faciliter les rénovations de logements page 8 ■
- **Economie** : des opportunités pour les entreprises page 9 ■



## Anticiper

Comme chaque année, la Communauté urbaine publie son rapport d'activité, photographie de ses réalisations les plus fortes de l'année écoulée. L'exercice, loin de refléter la totalité de l'activité de notre collectivité, est certes réducteur mais il a le mérite de mettre en avant un certain nombre de ses priorités et au-delà, de révéler le fil conducteur de son action.

En 2009, l'un des événements majeurs pour la Cuc, fut la création de l'EPIC-Tourisme, nouvelle structure communautaire, en charge de l'animation et la promotion touristique du territoire. Cette nouvelle organisation voulue par les élus et les professionnels ouvre une nouvelle ère de la politique touristique dans le Cotentin.

L'inauguration de la bibliothèque, de la maison de l'étudiant, de la halle des sports et du hall technologique sur le site universitaire vient également conforter un site en plein développement qui joue un rôle majeur dans la région.

Le lancement des travaux de la station d'épuration Est, la poursuite de l'ORU, la mise en place d'une nouvelle OPAH sont autant d'actions complémentaires dans la stratégie de la Cuc visant à accroître l'attraction de l'agglomération et préparer son avenir.

Chaque jour, les élus et les équipes communautaires appréhendent l'ensemble des enjeux qui s'imposent à notre territoire. La communauté urbaine est un acteur essentiel, déterminant, de la vie de nos cités. Ce document est un instantané de son action, au même titre que « Convergences », le magazine qu'elle publie pour vous informer de ses réalisations et de ses projets.



Bernard Cazeneuve  
Président de la Communauté urbaine de Cherbourg





## Un renforcement de la politique touristique

**Le nouvel office de tourisme Cherbourg-Cotentin a vu le jour en 2009, offrant de nouvelles perspectives à la région.**

Né de la fusion entre la Maison du tourisme de Cherbourg et du Haut Cotentin, la Station nautique Cherbourg-Hague et le Club Croisières, l'Etablissement public industriel et commercial (EPIC), créé en 2009, doit permettre d'améliorer la lisibilité et l'efficacité de l'action touristique locale. Le nouvel Office de tourisme Cherbourg-Cotentin, présidé par Gilles Lechevallier, dirigé par Guillaume Hamel, a conservé les salariés de l'ensemble des structures. Outre une meilleure représentativité des professionnels au sein de cette nouvelle organisation, l'objectif est de développer de nouvelles actions et d'optimiser la communication touristique à travers notamment un site internet entièrement refondu.

Le partenariat avec les comités départemental et régional du tourisme est également favorisé.

L'EPIC est administré par un comité de direction de 27 membres : 14 élus de la Communauté urbaine de Cherbourg, 10 membres extérieurs représentant les professionnels du tourisme et 3 membres représentant le Comité départemental du tourisme, le Comité régional du tourisme et la Chambre de commerce et d'industrie Cherbourg-Cotentin.

Côté budget, ce dernier s'élève à 600 000 euros pour l'année 2010, dont 170 000 euros issus du produit de la taxe de séjour et 210 000 euros de contribution de la Communauté urbaine.





## Une performance accrue

**La réhabilitation de la station d'épuration de Tournville vise à améliorer la qualité des rejets en mer et à maîtriser l'impact énergétique.**

Construite en 1972 à Tournville, la station d'épuration de la zone des Mielles est entrée dans une longue phase de modernisation en novembre 2009. La réhabilitation s'achèvera à l'automne 2012, date prévisionnelle de fin des travaux, sans que l'outil ne cesse de fonctionner. Objectifs : maintenir la qualité des eaux de la plus grande rade artificielle d'Europe, classée zone sensible, améliorer le traitement des odeurs et réduire la consommation d'énergie.

L'ensemble de la filière eau et de la filière boue va être renouvelé. Le débit maximum de rejet d'eaux usées sera porté à 2 700 m<sup>3</sup>/h, soit 3,5 fois la capacité actuelle.

Orientée vers le développement durable, cette modernisation, élaborée dans une démarche Haute Qualité Environnementale, privilégie la maîtrise énergétique : valorisation des biogaz, pompe à chaleur, panneaux photovoltaïques...

Porté par la direction du cycle de l'eau de la Communauté urbaine de Cherbourg, en lien avec l'Agence de l'eau, la Région Basse-Normandie et le Conseil général de la Manche, le coût du projet s'élève à 40 millions d'euros TTC.



*Les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Tournville ont commencé*



# Site universitaire

## Les bâtiments inaugurés

**Halle des sports, bibliothèque-maison de l'étudiant, hall technologique : 5 000 m<sup>2</sup> d'équipements nouveaux complètent désormais le site universitaire.**

Attendus depuis plusieurs années dans le cadre du plan U3M (Université 3<sup>ème</sup> Millénaire – Contrat de plan Etat-Région 2000-2006), les nouveaux équipements du site universitaire ont été inaugurés le 27 novembre 2009.

Le hall technologique, premier bâtiment à avoir été livré fin 2008, accueille le laboratoire Corrodys. Il comprend également un plateau technique mutualisant des équipements scientifiques et des salles de projet permettant des collaborations avec les PME-PMI.

La bibliothèque universitaire abrite 9 000 ouvrages et une salle de lecture de 150 places. Le bâtiment comprend également une Maison de l'étudiant, les services de médecine et d'assistance sociale, le service d'information et d'orientation.

La halle des sports, quant à elle, permet la pratique d'une large palette de disciplines sur une surface de 2 000 m<sup>2</sup>.

Coût global de ces opérations, financées par l'Europe, l'Etat, la Région, le Syndicat mixte du Cotentin et portées par la Communauté urbaine : 8,8 millions d'euros.



## Logements : une reconstitution de l'offre

**Plusieurs événements ont ponctué en 2009 l'Opération de renouvellement urbain (ORU) en cours à Cherbourg-Octeville, dont le démarrage des reconstructions de logements et la signature de l'avenant ANRU.**



*Visite des chantiers lors de la signature de l'avenant*

Le 10 juillet, la signature de l'avenant ANRU a permis de mobiliser un budget passant de 102 à 130 millions d'euros, dont 2 millions d'euros de subventions en faveur du logement social. Auparavant, le 29 janvier, a été signée une convention de Gestion urbaine de proximité visant, en lien avec le Contrat urbain de cohésion sociale, à mener des actions en faveur des bâtiments, de la signalétique, de la propreté urbaine, etc, dans les quartiers classés ZUS de l'Amont-Quentin et des Provinces.

Quarante-six nouveaux logements ont été livrés, répondant en partie à la reconstitution de ceux démolis depuis 2007 dans le quartier de l'Amont-Quentin : trente sur les Hauts de Quincampoix, onze impasse Tellier et cinq rue de l'Abbaye. Des travaux sous maîtrise d'ouvrage du bailleur social Presqu'île Habitat ont également permis la réhabilitation de 352 logements en 2009, dans le quartier des Provinces principalement.

La Communauté urbaine de Cherbourg a entamé les travaux de réseaux et de voirie prévus jusqu'en 2011 dans le quartier de l'Amont-Quentin. Ceux-ci sont achevés square du Nivernais : l'îlot, en pleine métamorphose, comprendra à terme un square entièrement réaménagé et des immeubles réhabilités accessibles aux personnes handicapées.

Dévoitement de réseaux, travail sur les projets de constructions en lien avec les porteurs de projets : la ZAC des Bassins verra les premiers permis de construire déposés en 2010. Le chantier de l'EHPAD, en cours sur les Hauts de Quincampoix, s'achèvera en 2010 également.



# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

## Faciliter les rénovations de logements

**1 000 logements réhabilités : tel est l'objectif des deux OPAH conclues pour la période 2009-2013.**

Deux nouvelles opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ont été lancées le 1<sup>er</sup> février 2009. La première concerne l'ensemble de l'agglomération. La seconde, dite OPAH-RU (OPAH de renouvellement urbain) est dédiée à un secteur plus restreint : le centre ancien de Cherbourg-Octeville, l'avenue de Paris et la rue Lucet à La Glacière. D'une durée de cinq ans, ces initiatives visent à la réhabilitation de 1 000 logements.

Lutter contre l'habitat indigne, favoriser les travaux d'économie d'énergie, développer l'offre locative, produire des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite... sont les grands objectifs de ces OPAH.

Les opérations de réhabilitation éligibles peuvent, selon certains critères, bénéficier de subventions attribuées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), la Communauté urbaine, la Région Basse-Normandie et le Conseil général de la Manche. Une enveloppe globale de 6 millions d'euros a été réservée auprès de l'ANAH. A ce dispositif s'ajoute une nouveauté : un volet financier destiné à faciliter

le pré-financement des travaux. Grâce à une convention passée entre la Communauté urbaine et l'organisme Procivis Manche, les propriétaires occupants peuvent bénéficier de prêts sans intérêts et d'avances de subventions ANAH.





## Des opportunités pour les entreprises



**Avec un taux d'occupation supérieur à 80 %, les zones d'activité économique de la Communauté urbaine ont le vent en poupe. De réelles opportunités sont à saisir.**

Le parc d'activité Belle Jardinière 2, inauguré le 15 juin 2009, apporte un nouveau souffle à l'agglomération en termes de disponibilités foncières pour les entreprises. Situé à Equeurdreville-Hainneville, il offre six parcelles entièrement viabilisées dont les superficies varient de 1580 m<sup>2</sup> à 2 700 m<sup>2</sup>. De même, la zone de Bénécère et ses 7 hectares commercialisables a pour vocation particulière de répondre aux besoins d'entreprises oeuvrant dans les domaines industriel et artisanal. Jusqu'à présent peu privilégiée en raison de son retrait par rapport aux grandes infrastructures routières, elle connaît désormais un vrai engouement. L'implantation successive de trois entreprises en quelques mois a démontré les potentialités de ce parc d'activité.

A Tourlaville, le Syndicat mixte du Cotentin mène des études opérationnelles pour la réalisation d'une nouvelle zone d'activité, à Collignon. La Cuc étudie également la création de deux nouveaux parcs sur les secteurs de Bréquéal et Penesme.

Le centre Louis-Lumière à Cherbourg-Octeville poursuit sa réhabilitation. Entre 2007 et 2010, près de 8 millions d'euros auront été consacrés, entre autres, à la réfection des façades, de la toiture et de bureaux, à la mise aux normes d'ateliers, ainsi qu'à une révision du plan de circulation. Six nouveaux ateliers y verront le jour en 2011. Ce projet d'extension permettra de répondre à une demande actuellement forte d'espaces d'activités locatifs destinés aux petites et moyennes entreprises.

### Un blog économique

**A noter, la création d'un nouvel outil, source d'information sur la vie économique locale et lien entre les acteurs économiques : le blog « S'implanter avec la Communauté urbaine de Cherbourg ». <http://cuc-eco.over-blog.com/>**



## Des chiffres...

### **600 000 euros**

Budget de l'office de tourisme Cherbourg-Cotentin voté pour l'année 2010

### **8,8 millions d'euros**

Montant consacré par les différents partenaires aux équipements inaugurés sur le site universitaire en 2009

### **1 000**

Nombre de logements à réhabiliter pour la période 2009-2013 dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

### **3**

Nombre d'années nécessaires aux travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Tourlaville

## ...et des dates

### **29 janvier**

Signature de la convention territoriale de gestion urbaine de proximité des quartiers des Provinces et de l'Amont-Quentin à Cherbourg-Octeville

### **13 février**

Visite de Joe Borg, commissaire européen chargé de la pêche et des affaires maritimes

### **16 mars**

Inauguration du Comité local pour le logement autonome des jeunes de l'agglomération cherbourgeoise (CLLAJ)

### **27 mars**

Création d'un office de tourisme sous la forme d'un établissement public industriel et commercial (EPIC)

### **27 mars**

Signature du volet territorial du contrat de projet Etat-Région pour l'agglomération de Cherbourg et le Pays du Cotentin

### **15 juin**

Inauguration du parc d'activité la Belle Jardinière II à Equeurdreville-Hainneville

### **10 juillet**

Signature de l'avenant à la convention de projet de rénovation urbaine « Entre terre et mer »

### **2 octobre**

Signature du contrat de territoire en lien avec le Conseil général de la Manche

### **27 novembre**

Inauguration des nouveaux équipements du site universitaire

**Directeur de la publication :** Bernard Cazeneuve, Président de la Communauté urbaine de Cherbourg  
**Co-directeur de la publication :** André Rouxel, 1<sup>er</sup> vice-président de la Communauté urbaine de Cherbourg  
**Conception et réalisation :** service communication et relations publiques  
**Rédaction et organisation :** service communication et relations publiques, direction des finances et l'ensemble des directions de la Communauté urbaine de Cherbourg  
**Crédit Photos :** Jean-Michel Enault, Sylvain Guichard-La Cité de la Mer, Audrey Cabon, Jenny Balavoine, Communauté urbaine de Cherbourg, August et Debouzy.  
**Imprimerie :** Imprimerie Artistique Lecaux  
**N° d'enregistrement Bibliothèque Nationale :** ISSN 1959-8505

Les services de la  
Communauté urbaine  
en un clic...





**Communauté urbaine  
de Cherbourg**

10, Place Napoléon  
BP 808

50108 Cherbourg-Octeville cedex

Téléphone : 02 33 08 26 00

Télécopie : 02 33 93 82 04

[www.cuc-cherbourg.fr](http://www.cuc-cherbourg.fr)